

26 août 1942 : la rafle des israélites étrangers à Pertuis et dans le Pays d'Aigues et les déportations à Auschwitz

Michèle Bitton

Il y a 70 ans, le 26 août 1942, la Gendarmerie nationale sous les ordres de René Bousquet, Secrétaire général de la Police, menait la plus grande rafle des israélites étrangers perpétrée en zone non occupée. Cette rafle s'inscrivait dans un ensemble d'opérations désignées comme des « *mesures de regroupement* » visant les israélites (ou juifs¹) allemands, autrichiens, tchèques, polonais, estoniens, lithuaniens, lettons, dantziens, sarrois, soviétiques et réfugiés russes, entrés en France postérieurement au 1^{er} janvier 1936, date qui sera repoussée jusqu'en 1933. L'objectif de ces mesures était d'arrêter ces personnes en tous lieux où elles se trouvaient puis de les regrouper dans différents centres avant de les transférer en zone occupée pour les livrer aux autorités allemandes dans le cadre de la « *solution finale* » mise en place par les Nazis pour l'anéantissement des juifs d'Europe. Près de 10 000 israélites étrangers en provenance de la zone non occupée furent ainsi livrés aux Allemands par les gendarmes français et déportés dans les camps nazis. Ceux arrêtés dans la région de Marseille, région incluant le département de Vaucluse, furent regroupés au camp des Milles (Bouches-du-Rhône) avant d'être transférés à celui de Drancy (Seine) et de là déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz en Pologne où ils furent pour la plupart immédiatement assassinés dans les chambres à gaz.

Les principales instructions concernant le regroupement de certaines catégories d'israélites étrangers sont communiquées aux Préfets régionaux les 5 et 15 août 1942. Jusqu'aux jours précédents la rafle, chaque Préfecture concernée a dressé et corrigé les listes des israélites visés par ces instructions. Celle de la Préfecture de Vaucluse datée du 24 août compte [110 personnes](#)². Avant la rafle, la première étape pour l'application de ces mesures a été l'affectation des hommes âgés de 18 à 45 ans dans des GTE (Groupement de travailleurs étrangers). Dans le Vaucluse, le 20 août, le Chef du Groupe départemental de travailleurs étrangers adresse au Préfet une liste de vingt-deux travailleurs étrangers israélites avec leurs [affectations](#)³. Le 24 août, il lui fait parvenir une liste de quatorze [familles laissées](#) par les israélites en zone libre⁴ : neuf de ces familles étaient domiciliées dans le Pays d'Aigues (à Ansois, à Mérindol et à Villelaure) et huit d'entre elles seront recherchées le 26 août.

La veille de la rafle, le 25 août dans la soirée, deux travailleurs étrangers détachés d'un GTE et employés dans une entreprise agricole à Beaumont-de-Pertuis sont également recherchés⁵.

¹ Le terme « israélite » fut celui généralement employé pour ces mesures de regroupement d'août 1942, mais « juif » apparaît aussi dans des documents officiels, notamment dans les lois relatives au « Statut des juifs » de 1940 et de 1941.

² ADV 7W16, Préfecture de Vaucluse : liste des israélites étrangers entrés en France depuis le 1^{er} janvier 1936 qui doivent faire l'objet des mesures prévues par les instructions de M. le Ministre Secrétaire d'état à l'intérieur en date des 5 et 15 août 1942 ; 24 août 1942.

³ ADV 7W16, le Chef de Groupe E. Delluc, Commandant le Groupe départemental de travailleurs étrangers, au Préfet de Vaucluse : Liste des travailleurs étrangers israélites avec indication de leur affectation actuelle ; 20 août 1942.

⁴ ADV 7W16, le Chef de Groupe E. Delluc, Commandant le Groupe départemental de travailleurs étrangers, au Préfet de Vaucluse : Liste des familles laissées par les israélites en zone libre ; 24 août 1942.

⁵ ADV 7W16, PV n°330 de la brigade de gendarmerie de Mirabeau du 25 août 1942.

Le 26 août, trois brigades de gendarmerie du Pays d'Aigues sont à l'œuvre : celles de Pertuis, de Cadenet et de Lauris. Neuf gendarmes de ces brigades, assistés dans deux opérations par des gendarmes de la brigade de La Bastide-des-Jourdans, sont chargés de la rafle et dressent le jour même quatorze procès-verbaux à l'encontre d'israélites, en constatant soit leur arrestation (certains parlent de « ramassage »), soit leur « non ramassage », soit leurs recherches infructueuses. En comptant le procès-verbal de renseignements préalable à la rafle, quinze opérations de gendarmerie constatées par [des procès-verbaux](#) ont été menées dans le Pays d'Aigues les 25 et 26 août à l'encontre d'israélites étrangers en vertu de « *la note 1074 du Préfet de Vaucluse en date du 24 août 1942* », note parfois qualifiée de secrète. Ces procès-verbaux ont été dressés dans cinq localités : Beaumont-de-Pertuis, Pertuis, La Tour-d'Aigues, Ansouis, Villelaure et Mérindol :

À Beaumont-de-Pertuis : procès-verbal de renseignements sur Richard Gelinek et Frédéric Sussman (ADV 7W16, [PV n°330](#) de la brigade de Mirabeau du 25 août 1942).

À Pertuis : procès-verbaux de l'arrestation de Dagobert, Anna et Hilde Heumann et procès-verbaux de recherches infructueuses d'Alexandre Liebros et de Rosalie et Elie Blatt (ADV 7W16, [PV n°391](#), [392](#), [393](#), [394](#) et [395](#) de la brigade de Pertuis du 26 août 1942).

À La Tour-d'Aigues : procès-verbaux de l'arrestation d'Erick Meyer et de recherches infructueuses de Robert Meyer et de Chaja Brodkiewiez (ADV 7W16, [PV n°396](#), [397](#) et [398](#) de la brigade de Pertuis du 26 août 1942).

À Ansouis : procès-verbal de l'arrestation de Dora Klipper (ADV 7W16, [PV n°399](#) de la brigade de Pertuis du 26 août 1942).

À Villelaure : procès-verbaux du « ramassage » d'Idésa Ajgengold et de ses deux enfants, de Léa Becher et de ses trois enfants, de Julie Strumer et de son enfant et du « non ramassage » d'Ida Fallman et de ses deux enfants (ADV 7W16, [PV n°331](#), [332](#), [333](#) et [334](#) de la brigade de Cadenet du 26 août 1942).

À Mérindol : procès-verbal de l'arrestation de Bertha Eisemann. (ADV 7W16, [PV n°271](#) de la brigade de Lauris du 26 août 1942).

Quinze personnes, dont six enfants, furent arrêtées et immédiatement dirigées vers le camp des Milles. Avec elles, au moins une vingtaine d'autres israélites domiciliés dans le Pays d'Aigues, principalement des hommes affectés à des GTE, furent aussi regroupés au camp des Milles ou y étaient déjà internés avant le 26 août. Quelques personnes furent libérées ou s'évadèrent au cours de transferts, mais la majorité fut déportée.

Au total, [vingt-neuf déportations](#) d'israélites étrangers domiciliés dans le Pays d'Aigues eurent lieu entre le 12 août et le 6 novembre 1942 du camp de Drancy à destination d'Auschwitz, la plupart par le convoi n°29 du 7 septembre 1942. Un seul des déportés, un homme âgé de 40 ans en 1942, revint des camps en 1945 ; les vingt-huit autres - quinze hommes, sept femmes et les six enfants - ne sont jamais revenus. Le Mémorial de la Shoah à Paris a mis en ligne une base de données nominative permettant connaître le numéro de convoi et la date de déportation de l'ensemble des déportés juifs de France⁶. L'interrogation de cette base nous a permis de préciser ces informations pour les juifs du Pays d'Aigues déportés en 1942.

⁶ <http://www.memorialdelashoah.org> (Rechercher une personne).

Vingt-neuf israélites du Pays d'Aigues déportés du 12 août au 6 novembre 1942

Un déporté par le convoi n°18 du 12 août 1942 :

[SCHWARZ Aruin](#) (Beaumont-de-Pertuis). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C18-11).

Trois déportés par le convoi n°20 du 17 août 1942 :

[La famille BLATT](#) (Pertuis) : Alfons, Rose et Elli. (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C20-40).

Dix-sept déportés par le convoi n°29 du 7 septembre 1942 :

[La famille AJGENGOLD](#) (Villelaure) : Iechek, Idesa et leurs deux enfants, Abraham (**6 ans**) et Golda (**13 ans**). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C29-30). Seul le père, Iechek Ajngold, survivra.

[La famille BECHER](#) (Villelaure) : Zloma, Laja et leurs trois enfants, Joachim (**7ans**), Bertha (**10 ans**) et Rachel (**12 ans**). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C29-30)

[EISEMANN Bertha et Julian](#) (Mérindol). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C29-33a).

[FALLMAN Heinrich](#) (Villelaure). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C29-34).

[HERZ Otto](#) (Beaumont-de-Pertuis). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C29-38).

[JELLINEK Richard](#) (Beaumont-de-Pertuis). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C29-39).

[KAHN Siegmund](#) (Mérindol). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C29-39).

[MEYER Robert et Éric](#), son fils âgé de 18 ans (La Tour-d'Aigues). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C29-45).

Quatre déportés par le convoi n°30 du 9 septembre 1942 :

[La famille STRUMER](#) (Villelaure) : Aron, Sime et leur fils Isaac (**9 ans**). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C30-15).

[SUSSMANN Frédéric](#) (Beaumont-de-Pertuis). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C30-16).

Un déporté par le convoi n°33 du 16 septembre 1942 :

[KLIPPER Enrich](#) (Ansois). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C33-50).

Deux déportés par le convoi n°37 du 25 septembre 1942

[HEUMANN Anna et Dagobert](#) (Pertuis). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C37-6).

Un déporté par le convoi n°42 du 6 novembre 1942 :

[AHRONHEIM Ludwig](#) (La Bastide-des Jourdans). (Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C42B-13).

Des plaques apposées à ce jour dans trois communes du Pays d'Aigues - à Pertuis le 18 juin 2007, à La Tour-d'Aigues le 18 avril 2009 et à Villelaure 8 mai 2009 - nomment au total trente-deux personnes juives déportées entre 1942 et 1944, dont un survivant. Une quatrième plaque devrait être apposée Mérindol en novembre 2012 et des plaques supplémentaires à la mémoire de déportés juifs pourraient être apposées à Ansois, à La Bastide-des-Jourdans, à Cadenet et à Beaumont-de-Pertuis.

Nous n'évoquerons ici que les personnes concernées par les opérations menées à Pertuis le 26 août 1942. Les portraits de certaines d'entre elles ont été retrouvés dans les archives ou communiqués par des personnes qui les ont connues à Pertuis ; ils donnent un visage à ces personnes traquées par les autorités françaises pour être livrées aux Allemands aux motifs de leurs nationalités étrangères et d'un [Statut les déclarant Juifs](#).

LES PERSONNES VISÉES PAR LA RAFLE DU 26 AOÛT 1942 À PERTUIS ET LEURS FAMILLES

Le 26 août 1942, trois gendarmes de la brigade de Pertuis ont dressé cinq procès-verbaux à l'encontre de six israélites étrangers domiciliés dans la commune. Trois d'entre eux n'ont pas été arrêtés : Alexandre Liebross ne pouvait pas l'être parce qu'il était déjà décédé, tandis que Rose Blatt et sa fille Elli n'ont pas été trouvées à Pertuis parce qu'elles s'étaient elles-mêmes rendues au camp des Milles où leur époux et père, Alfons Blatt, était déjà interné. À la date de la rafle, Alfons, Rose et Elli Blatt avaient déjà été déportés à Auschwitz. Les trois autres personnes recherchées à Pertuis - Dagobert Heumann, son épouse Rose et leur fille Hilde – ont été arrêtées et dirigées le jour même sur le camp des Milles. Les parents seront déportés, mais pas leur fille âgée de 17 ans ; elle put échapper à la déportation en épousant un Pertuisien de nationalité française.

Alexandre Liebross

Alexandre Liebross, né le 13 janvier 1893 à Radantz (Roumanie), figure (au n°70) sur la liste préfectorale des israélites étrangers du Vaucluse [visés par les mesures des 5 et 15 août 1942](#). Il y est noté de nationalité autrichienne et célibataire.

Le formulaire de demande de carte d'identité qu'il déposa au commissariat de Pertuis le 14 mars 1942⁷ donne d'autres renseignements à son sujet. Il était le fils d'Emmanuel Liebross et d'Amalie Rouzambaum et était domicilié à Vienne avant la guerre. Contrairement à la liste préfectorale qui le déclare célibataire, Alexandre Liebross a indiqué sur cette demande qu'il était marié à Irène Farber, née le 18 janvier 1902 à Préran et de nationalité tchécoslovaque, et qu'il avait un fils, Georges Peter, né à Vienne et âgé de six ans. Son adresse à Pertuis est l'Hôtel du 4 septembre et ses références en France sont M. Crevat, pharmacien à Pertuis et M. Goy, docteur dans la même ville. Sa carte d'identité (délivrée le 15 septembre 1942, alors qu'il était déjà mort !), de même que la liste préfectorale le déclarent « *sans profession* » ; son acte de décès le déclare « *commerçant* ».

Le 26 août 1942, lorsque les gendarmes viennent pour l'arrêter à l'hôtel du 4 Septembre, ils ne le trouvent pas et notent dans leur [procès-verbal](#) les déclarations du patron de l'hôtel, Jean Senatore : « *Le nommé Liebross, Alexandre, que vous recherchez a bien logé chez moi. Il est sorti de chez moi en date du 24 mars 1942 et il n'a plus reparu à mon domicile. Il m'a été donné d'apprendre que cet homme serait décédé à Nice.* » Les gendarmes interrogent également Jean Turner, bijoutier Cours de la République à Pertuis qui leur précise : « *Monsieur Liebross Alexandre, que je connaissais, a quitté Pertuis depuis plusieurs mois. Toutefois en date du 27 Mai 1942, j'ai reçu une lettre de sa sœur, Madame Muller, Bertha, demeurant 13 avenue du Maréchal Foch à Nice me disant que son frère était malade et qu'il était à l'hôpital. Quelques temps après Madame Muller m'a encore écrit pour m'annoncer la mort de son frère. Je ne puis vous donner aucun autre renseignement*⁸. »

Le Commissaire de police de Pertuis confirmera au préfet de Vaucluse que l'intéressé « *est parti aux environs du 20 mars muni d'un sauf conduit valable deux mois délivré sur autorisation de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes en date du 8 mars 1942 à destination de Nice. Il n'est pas revenu à Pertuis. D'après un ressortissant luxembourgeois, le nommé Liebross Alexandre est décédé à Nice*⁹. » Après vérification, son acte de décès transmis par Nice le confirme : « *Le 29 mai 1942 est décédé, 40 Avenue de la Voie Romaine, Alexandre Liebross, domicilié 13 Avenue Maréchal Foch, né à Radantz (Roumanie) le 13 janvier 1893, commerçant, fils de Emmanuel Liebross et de Amalie Rouzambaum, décédés. Célibataire.*

⁷ ADV 4W2673, dossiers d'étrangers autrichiens – Liebross.

⁸ [ADV 7W16, PV n°394 de la brigade de Pertuis du 26 août 1942](#).

⁹ ADV 7W16, note n°2115 du Commissariat de police de Pertuis, 29 août 1942.

Dressé le 29 mai 1942 sur la déclaration de Bertha Liebross épouse Muller, 50 ans, sans profession, sœur du défunt, domiciliée à Nice. » (Nice, décès 1942, acte n°2249).

La carte d'identité délivrée par la Préfecture de Vaucluse trois mois après son décès est restée dans son dossier d'étranger aux Archives départementales de Vaucluse !

La famille Heumann

À l'encontre du dossier d'étranger peu fourni ouvert par la Préfecture de Vaucluse au nom d'Alexandre Liebross, celui concernant trois membres de cette famille contient de très nombreuses pièces reflétant les épreuves, les déplacements et les internements successifs qui leur furent imposés en France avant leur arrestation¹⁰.

Avant la guerre, ils vivaient à Cologne en Allemagne. Dagobert Heumann, né à Frechen (Allemagne) le 31 mai 1895, fils d'Isaac Heumann et d'Émilie Meier, était commerçant. Son épouse, Anna Grünebaum, fille de Carl Grünebaum et de Bertha Blum, est née le 13 avril 1902 à Nierstein (Allemagne). Leur fille Hilde est née le 17 mai 1929 à Cologne (Allemagne). Ils quittèrent leur pays pour la Belgique dont ils furent expulsés au printemps 1940 au moment de l'invasion allemande. À leur arrivée en France, Dagobert Heumann sera interné à l'instar de tous les autres ressortissants allemands se trouvant sur le territoire français. Il est envoyé au camp de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) puis à celui de Gurs (Pyrénées-Atlantiques) jusqu'au 8 novembre 1940 tandis que son épouse et sa fille sont dirigées vers Marseille. En novembre 1940, il les rejoint dans cette ville où ils habitent 19, rue Pisançon (Hôtel Napoléon Bonaparte ?). En juin 1941, la Préfecture des Bouches-du-Rhône les contraint à quitter ce département pour cause de surpopulation et les assigne à résidence dans le Vaucluse. Le 29 juillet 1941, Dagobert, Anna et Hilde Heumann se présentent au commissariat de Pertuis où ils déclarent être domiciliés à l'hôtel des Négociants, rue de la Tour. Ils reçoivent ensuite des cartes d'alimentation de la Mairie de Pertuis. (AC Pertuis 4H25).

Tous trois figurent sur la liste préfectorale des israélites étrangers du Vaucluse [visés par les mesures des 5 et 15 août 1942](#) (n°52,53 et 54) et seront arrêtés ensemble le 26 août 1942 à leur hôtel. Les [trois procès d'arrestation](#)¹¹ aux termes identiques dressés par les gendarmes de la brigade de Pertuis indiquent que chacun des membres de la famille Heumann s'est conformé à la mesure dont il était l'objet et qu'ils ont confié la garde de leur mobilier à Monsieur Strauss Raymond résidant 10 rue Galante à Pertuis.

Le lendemain de la rafle, le [rapport du 27 août 1942 que le Capitaine Aubert](#)¹², Commandant la Section de Gendarmerie d'Apt, adresse à son supérieur, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Vaucluse à Avignon, lui fait savoir que « *l'exécution des mesures prévues par la note n°1074/8 du Préfet du 24 août 1942, s'est faite sans difficultés particulières. À 9 h du matin, les personnes devant être emmenées stationnaient au point prévu. Le car qui effectuait le transport a quitté Pertuis à 12 h. [...] Sur les 28 personnes qui devaient être emmenées suivant les listes communiquées, 13 font défaut* ». Mais son rapport n'indique ensuite que les noms des personnes manquantes, pas ceux des personnes rassemblées et ne précise pas non plus la destination du car. Il signale toutefois que « *Le sieur Lussy est venu s'entretenir avec les juifs de la localité. Il aurait pris quelques notes en vue d'une intervention. Il s'est rapidement éloigné à mon arrivée.* » Le sieur Lussy était l'ancien Député-Maire de Pertuis, Charles Lussy. De confession juive et visé par le premier [Statut des juifs d'octobre 1940](#), il avait été destitué de ses fonctions électives par le Gouvernement de

¹⁰ ADV 4W2662 : dossiers d'étrangers allemands - Heumann.

¹¹ ADV 7W16, PV 391, 392 et 393 de la brigade de Pertuis du 26 août 1942.

¹² [ADV 7W16, rapport du Capitaine Aubert, Commandant la Section de Gendarmerie d'Apt, au Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Vaucluse à Avignon ; 27 août 1942.](#)

Vichy en février 1941. La teneur des notes qu'il prit avant le départ du car n'est pas connue, mais elles concernaient très probablement la famille Heumann qui fut la seule arrêtée à Pertuis ce jour-là. Plus tard, une note des Renseignements généraux soutiendra que le sieur Lussy avait contribué à la préparation du mariage d'Hilde Heumann avec un Pertuisien.

Deux semaines après avoir été arrêtée à Pertuis avec ses parents et [dirigée avec eux vers le camp des Milles](#) le 26 août par les soins de la gendarmerie¹³ Hilde Heumann sera en effet de retour avec eux à Pertuis pour se marier. Le 10 septembre 1942, André Julian, adjoint au Maire de Pertuis, célèbre le mariage d'Hilde Heumann âgée de 17 ans, avec Henri Jean, forgeron âgé de 30 ans, en présence des parents de l'épouse et des témoins Élie Jean, père de l'époux, et Auguste Chabert, commerçant, domiciliés à Pertuis¹⁴.

Cette union permettra à Hilde Heumann d'échapper aux mesures de regroupement, mais pas à ses parents. Après avoir assisté au mariage de leur fille à Pertuis, Dagobert et Anna Heumann furent à nouveau internés puis déportés. Le camp des Milles ayant entre temps cessé de fonctionner comme centre de regroupement, ils furent internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) d'où ils furent transférés à Drancy puis déportés à Auschwitz. Tous deux figurent à la [page 6 de la liste des déportés par le convoi n°37 du 25 septembre 1942](#)¹⁵ avec d'autres personnes en provenance de Rivesaltes.

Mille personnes, 473 hommes, 531 femmes et 127 enfants de moins de 17 ans, furent déportées par le convoi 37 dont il n'y eut en 1945 que quinze survivants¹⁶. Dagobert et Anna Heumann n'étaient pas parmi ces survivants.

Leur fille qui avait échappé à la déportation en se mariant avec un Français ne leur survivra pas longtemps. Elle décédera à Pertuis le 13 septembre 1943, probablement au cours de son accouchement, mais elle eut auparavant encore d'autres combats à mener. Immédiatement après son mariage, elle déposa une demande de nationalité française qui lui fut refusée au motif qu'elle ressortissait d'une nation ennemie à la date de son mariage¹⁷. La notification de ce refus, adressée le 24 septembre 1944 au Maire de Pertuis, n'émane pas du Préfet de Vaucluse lui-même, mais de son délégué, Chef de division, qui n'est pas nommé mais dont la signature est reconnaissable. C'est celle d'Aimé Autrand, Chef de la 1^{ère} Division de la Préfecture de Vaucluse, alors en charge du bureau des étrangers et des affaires de police, le même qui signa en 1942 la plupart des documents préfectoraux relatifs au regroupement des israélites étrangers. Sur cette notification de refus, quelques mots non signés et émanant probablement de la Mairie de Pertuis ont été ajoutés au crayon : « *D'après note de M. le Procureur de la République à Maire d'Ansouis, l'intéressée peut si elle le désire acquérir la nationalité française en poursuivant la déclaration prévue par l'art. 8 du décret du 10/8/1927. Pas à demander dispense d'affichage.* » D'autres personnes s'étaient donc intéressées au sort d'Hilde Heumann et pensaient, contrairement à M. Autrand, qu'elle pouvait obtenir la nationalité française.

Un autre des combats qu'elle eut à mener à Pertuis contre l'administration préfectorale concerne la contestation de son mariage. Le 18 septembre 1942, huit jours après la célébration

¹³ [ADV 7W16, Préfecture de Vaucluse : Liste des juifs étrangers ayant fait l'objet des mesures de regroupement prévues par les instructions du Ministre secrétaire d'état à l'intérieur en date des 5 et 15 août 1942 et ayant effectivement rejoint le camp des Milles \(B.d.R\) du 23 au 26 août 1942. - Dirigés par les soins du chef de Groupe départemental des travailleurs étrangers. - Dirigés le 26 août par les soins de la gendarmerie ; 12 septembre 1942.](#)

¹⁴ État civil de Pertuis, mariages 1942, acte n°32.

¹⁵ Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah C37-6.

¹⁶ Serge KLARSFELD, *La Shoah en France*, t. 2, *Le calendrier de la persécution des juifs de France, juillet 1940-août 1942*, Paris, Fayard, 2001, p. 1155.

¹⁷ AC Pertuis 2E58, état civil et naturalisations.

de son union avec Henri Jean, une note des Renseignements généraux signale à la Préfecture de Vaucluse « *qu'à la suite des démarches entreprises par le sieur Lussy un mariage "blanc" aurait été préparé avec l'accord d'un nommé JEAN, forgeron à Pertuis, pour éviter à Melle HEUMANN Hilde et à ses parents frappés par l'arrestation en référé, leur départ hors de France*¹⁸. » L'enquête de la sous-préfecture d'Apt conclura qu'il n'en était rien : « *Les époux cohabitent chez les parents du jeune homme, et, à en juger par leur comportement extérieur, il s'agit plutôt d'un mariage d'amour. Par contre, si ce mariage paraît convenir aux époux, il semble que les raisons qui ont été à son origine seraient la volonté des parents Heumann de marier leur fille à un Français pour éviter d'être frappés par une mesure administrative. Des renseignements pris à ce sujet concordent dans ce sens, on parle même d'une certaine somme d'argent remise au mari et à la promesse des Heumann d'acheter un commerce aux jeunes mariés. Mais ces dires n'ont pu être vérifiés*¹⁹. »

Un an plus tard, le 3 février 1943, Hilde Heumann épouse Jean se présentait au commissariat de Pertuis pour faire apposer la mention « Juif » sur ses titres d'identité et d'alimentation. Elle était alors domiciliée 6, rue de la Tour et n'avait pas obtenu la nationalité française puisqu'elle est déclarée de nationalité allemande²⁰.

Une ultime trace documentaire de sa présence à Pertuis est son acte de décès. Le 14 septembre 1943, un brigadier de police déclare à l'état civil de Pertuis le décès d'Hilde Heumann épouse d'Henri Jean survenu le 13 septembre 1943 à la maison Pellenc, rue d'Aix (État civil de Pertuis, décès 1943, acte n°84). Elle était âgée de 18 ans et, selon le témoignage de Pierrette Kuhdorf, elle serait morte en couches²¹.

Son époux mourra peu de temps après elle : le 6 décembre 1944 Henri Jean, adjudant des FFI est décédé quartier du Mouret à Cadenet. (État civil de Cadenet, décès 1944, acte n°62). Gilbert Gay qui l'avait connu nous a précisé qu'Henry Jean était mort dans un accident de la route après que son véhicule, dans lequel se trouvait un autre résistant, le lieutenant Maurice qui aura la vie sauve, ait percuté un platane²². Son acte de décès à Cadenet, pas plus que sa transcription ultérieure à Pertuis²³, commune de son domicile, ne signalent qu'Henri Jean était veuf d'Hilde Heumann, alors que ce type d'informations, qui fait partie de l'état civil du défunt, est indiqué sur d'autres actes de décès de cette époque consultés à Pertuis.

Les documents d'archives vauclusiens concernant les Heumann ne contiennent aucun portrait et des personnes qui les ont connus à Pertuis, notamment des membres de la famille Jean, n'ont pu nous en fournir.

La famille Blatt

Alfons Blatt est né le 25 août 1890 à Posen (Pologne), fils d'Hugo Blatt et de Kall Zarin. Son épouse née Rose Witt, est née le 27 novembre 1890 à Berlin (Allemagne) et leur fille Elli Ruth est née dans cette même ville le 20 novembre 1919. Après avoir quitté l'Allemagne à une date indéterminée, ils ont d'abord résidé à Bruxelles (Belgique), au moins jusqu'en mars 1941. Ils ont ensuite quitté la Belgique pour la France avec le projet d'émigrer dans un autre pays. Mais à leur arrivée en France Alphons Blatt est interné au camp du Vigan (Vienne), à celui de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) puis à celui de Gurs (Pyrénées-

¹⁸ ADV 4W2662, dossiers d'étrangers allemands – Heumann.

¹⁹ ADV 7W16, sous-préfecture d'Apt au Préfet de Vaucluse, 30 septembre 1942.

²⁰ ADV 7W15 : Commissariat de Police de Pertuis, liste des personnes qui ont fait apposer la mention « Juif » sur leur carte d'identité et leur carte d'alimentation, 3 février 1943.

²¹ Entretien de Michèle Bitton avec Pierrette Kuhdorf à Pertuis, 15 avril 2005.

²² Divers entretiens de Michèle Bitton avec Gilbert Gay de 2005 à 2011.

²³ Etat civil de Pertuis, décès 1945, acte n°16, transcription. Notons par ailleurs que le nom d'Henry Jean est inscrit sur la plaque de la Mairie de Pertuis dédiée aux victimes de la guerre 1939-1945 et de la résistance

Atlantiques) avant d'être transféré au camp des Milles (Bouches-du-Rhône) le 26 avril 1941²⁴. Son épouse et sa fille sont alors assignées à résidence dans le Vaucluse. Le recensement des juifs de ce département du 1^{er} juillet 1941 les compte parmi les réfugiés israélites de nationalité étrangère résidant à Pertuis au 5, Cours de la République²⁵. Elles sont également domiciliées à cette adresse sur le registre d'attribution de cartes d'alimentation de Pertuis. (AC Pertuis 4H25).

De même qu'Alexandre Liebross et les trois membres de la famille Heumann, Rosalie Blatt et sa fille Elie figurent eux aussi sur la [liste préfectorale des israélites étrangers du Vaucluse visés par les mesures des 5 et 15 août 1942](#) (n°6 et 7). Lorsque le 26 août les gendarmes de la brigade de Pertuis viennent les arrêter au domicile de Monsieur Félix Tourrès, ils notent dans un [procès-verbal de recherches infructueuses](#) la déclaration de M. Tourrès : « *Les nommées Blatt Rosalie et sa fille Elie étaient chez moi comme locataires. Ces deux femmes ont quitté Pertuis il y a 15 jours c'est-à-dire le 12 août pour se rendre au Camp des Milles rejoindre son mari qui devait soi-disant quitter ce camp*²⁶. »

Ses déclarations furent immédiatement vérifiées car dès le lendemain, le rapport du Capitaine Aubert, Commandant la Section de Gendarmerie d'Apt, informait son supérieur que « *Les nommés Blatt Rosalie de Pertuis [et] Blatt Elie de Pertuis auraient fait partie d'un précédent départ et auraient été reconnues dans un train de juifs étrangers en partance pour l'Allemagne par l'Adjudant, Chef de brigade, à l'occasion d'un service d'ordre*²⁷. » Deux jours plus tard, le commissaire de police de Pertuis notait dans son rapport que « *Rosalie et Elly Blatt sont parties de Pertuis le 12 août au soir, sans titre de circulation, rejoindre leur époux et père Alphonse Blatt au camp des Milles et que le 16 août Madame Tourrès chez qui elles étaient logées leur a apporté le restant de leurs bagages*²⁸. »

En 2005, Claude Diskus, dont les grands-parents, Marthe et Félix Tourrès, avaient loué une partie de leur maison du 5, Cours de la République à la famille Blatt pendant la guerre, a pu nous renseigner davantage à propos de cette famille juive lettrée et pratiquante. Lorsqu'ils quittèrent précipitamment Pertuis en août 1942, ils laissèrent divers objets ainsi que des livres en hébreu et des objets de culte chez leurs propriétaires. Claude Diskus rassembla également par écrit divers renseignements qu'elle tenait de sa famille ou qu'elle avait glanés dans un cahier de poésie que les Blatt avaient laissé avec d'autres objets chez ses grands-parents en 1942.

« Cette famille était de Breslau, en tout cas la mère, Rosa Witt (qui habitait cette ville en 1905, au numéro 24 de la rue Moritz, ainsi que l'indique son carnet de poésies). Le père, ingénieur, avait inventé un procédé pour chromer les métaux. La mère et la fille étaient elles aussi très instruites. Avant d'arriver à Pertuis, la famille avait vécu à Bruxelles (pages datées à Bruxelles en février et mars 1941). Arrivés en 1941, ils sont repartis en 1942 (mes parents ne se souviennent pas quand exactement). Le père était dans un camp (de travail ?) au Mile [Les Milles] près d'Aix, la mère restait dans sa chambre où elle lisait beaucoup, la fille allait travailler dans une fabrique de confitures à Meyrargues car ils n'avaient plus d'argent. Cette fille, blonde, avait environ 20 ans. Le père n'était pas très grand, la mère avait les cheveux châtain assez clairs. Un jour, le père est revenu pour les prévenir qu'il allait partir du camp et

²⁴ AD BdR 142W30, fichier des personnes internées au camp des Milles.

²⁵ ADV 7W15, Préfecture de Vaucluse, état nominatif des juifs de nationalité étrangère résidant en Vaucluse au 1^{er} juillet 1941.

²⁶ [ADV 7W16, PV n°395 de la brigade de Pertuis du 26 août 1942.](#)

²⁷ [ADV 7W16, rapport du Capitaine Aubert, Commandant la Section de Gendarmerie d'Apt, au Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Vaucluse à Avignon ; 27 août 1942.](#)

²⁸ AD Vaucluse 7W16, rapport du commissaire de Pertuis du 29 août 1942.

elles ont insisté pour s'en aller avec lui. Elles ont laissé quelques livres et vêtements chez Madame Tourrès Marthe, ma grand-mère, commerçante (bazar) sur le Cours (magasin démoli dans les années 1950 pour ouvrir une rue qui mène à la Poste). Ces objets ont en grande partie disparu dans les déménagements successifs et mon père a remis des livres, visiblement religieux, à la synagogue de Metz où il habite. Il reste ce livre de poésie (livre d'or où les jeunes filles recueillaient des poèmes, dessins, messages d'amitié de leurs connaissances), un petit dictionnaire d'hébreu et un dictionnaire allemand qui appartenait à la fille Elli Ruth et avait appartenu auparavant à la mère de la jeune fille (daté de novembre 1909), une sorte d'herbier relié avec du bois et un petit bibelot en verre. Voici tout ce que je peux vous dire de cette famille qui a beaucoup marqué la notre, surtout quand nous avons appris le triste sort réservé à tous les disparus. Si c'est nécessaire, je vous ferai des copies des feuilles du carnet de Poésie²⁹. »

Claude Diskus a effectivement déposé la copie de ce carnet de poésie aux Archives communales de Pertuis ainsi que la photographie d'un gobelet en argent ayant appartenu à la famille Blatt ; il s'agit vraisemblablement d'une coupe à *kiddouch*, la bénédiction sur le vin que les juifs récitent le vendredi soir pour sanctifier l'entrée du shabbat.

Après leur départ de Pertuis pour le camp des Milles le 12 août 1942, les Blatt furent immédiatement transférés à Drancy le 13 août 1942³⁰ et déportés quatre jours plus tard.

Avec d'autres personnes en provenance du camp des Milles, ils figurent tous les trois à la page 40 de la liste des déportés du [convoi n°20 parti le 17 août 1942](#) de Drancy à destination du camp d'extermination d'Auschwitz³¹. « À leur arrivée à Auschwitz, deux jours plus tard, le 19 août, seuls 65 hommes furent sélectionnés, tandis que 34 femmes furent laissées en vie. Tout le reste du convoi, soit au moins 900 personnes, dont tous les enfants, a été immédiatement gazé. À notre connaissance, il n'y avait, en 1945, que trois survivants de ce convoi³². » Alfons, Elli et Rose Blatt ne comptaient pas parmi ces trois survivants.

²⁹ AC Pertuis 0W, Notes et recherches. Guerre 1939-1945 : dossier Blatt.

³⁰Serge KLARSFELD, *Le transfert des juifs de la région de Marseille vers les camps de Drancy ou de Compiègne en vue de leur déportation, 11 août 1942-juillet 1944*, Paris, Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF), 1992, p. 8.

³¹ Arch. CDJC-Mémorial de la Shoah, C20_40.

³²Serge KLARSFELD, *La Shoah en France*, t. 2, *Le calendrier de la persécution des juifs de France, juillet 1940-août 1942*, Paris, Fayard, 2001, pp. 751-753.

Demande de carte d'identité déposée par Alexandre Liebross à Pertuis le 14 mars 1942

1^{re} carte

Nom : **LIEBROSS**

Prénoms : **Alexander**

né le **13 janvier 1903**
à **Radanzy**
fil de **Emmanuel**
né le " "
et de **Amalia**
née le " "

Profession : **sans**

Nationalité : **ex autrichienne**

Mode d'acquisition de cette nationalité : **filiation, mariage, naturalisation (rayer les mentions inutiles).**

Situation de famille : **célibataire, marié, veuf, divorcé (rayer les mentions inutiles).**

Adresse : Localité : **Pertuis**
Rue et n° : **Rue de la République**

Renseignements sur le conjoint :
Nom : **Paul**
Prénoms : **Henri**
Né : **1903 à Pertuis**
Nationalité d'origine : **français**

Enfants au-dessous de 15 ans.

PRENOMS	AGE	LIEU DE NAISSANCE	DEPARTEMENT
Henri, Paul	38 ans	Pertuis (Vaucluse)	

Si un aliéné indiquer :
1° Nom et adresse de l'employeur :
2° Durée du contrat :

Numéro de la carte : **40 A. B. 2. 0. 82**

Valable pour années : **14 Mars 42**
ou jusqu'au : **14 Mars 44**

Taxe perçue : **400^{fr}**

(1) Base d'appréciation de la validité du visa pour les étrangers titulaires du visa à durée limitée.
Carte remise à l'étranger le **15 SEPT. 1942**

Pièces d'identité fournies : **autorisation de séjour provisoire**

Durée du visa pour les étrangers qui y sont soumis :
Références en France.
M^{me} **Crevat, pharmacien**
demeurant à **Pertuis**
adresse : **rue Colbert**
M^{me} **Spaty, docteur,**
demeurant à **Pertuis**
adresse : **rue Colbert**
Dernier domicile à l'étranger :
Vienna
Précédents séjours en France :

Je certifie exactes les déclarations ci-contre.
SIGNATURE DE L'ÉTRANGER,
Liebross Alexandre

COMMUNE de **Pertuis**
COMMISSARIAT de **Pertuis**
(N° 7 + 82).

DATE du 14 Mars 1942
de la délivrance de la carte)

C - S. N. 353 1

Carte d'identité délivrée à Alexandre Liebross par la Préfecture de Vaucluse le 15 septembre 1942

Signature du Titulaire :

Carte Valable
du **14 Mars 1942**
au **14 Mars 1944**

VALIDITÉ TERRITORIALE

Délivrée le **15 SEPT. 1942**
par **le Préfet de VAUCLUSE**
Le Préfet
Par délégué
Le Secrétaire Général
M. M. M. M. M.

Nom : **Liebross**

Prénoms : **Alexandre**

Né le **13 janvier 1903**
à **Radanzy**
de **Emmanuel**
né le " "
et de **Amalia**
née le " "

Profession : **sans**

Nationalité : **ex autrichienne**

Mode d'acquisition de cette nationalité : **filiation, mariage, naturalisation (rayer les mentions inutiles).**

Situation de famille : **célibataire, marié, veuf, divorcé (rayer les mentions inutiles).**

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT
Déclaration faite par le titulaire de la carte
Nom : **Paul**
Prénoms : **Henri**
Né le **8.1.1903**
à **Pertuis**
Nationalité : **français**

ENFANTS dispensés de la carte d'identité

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité (à rayer par le titulaire de la carte)
Georges	13.1.36 à Vienna (Autriche)	

Lieu de résidence et adresse au moment de la remise de la carte
Pertuis

ADV 4W2673, dossiers d'étrangers autrichiens - Liebross.

Rose Blatt et sa fille Elli Ruth avec des amies à Pertuis en 1941.



Cliché aimablement communiqué par Claude Diskus.

Elli Ruth Blatt (au premier plan à gauche) à côté d'Émilienne Michel (plus tard épouse Dubois). Derrière elles, Rose Blatt à côté d'une jeune fille inconnue.



Détail : Rose et Elli Ruth Blatt.